



AVANT TOUT UNE HISTOIRE D'EAU

Il y a 2 millions d'années, la mer qui noyait la basse vallée du Rhône laisse place à la Durance, qui étend son delta entre Eyguières et la Camargue

Des Alpes à la Crau...

A cette époque, la Durance prend sa source dans les Préalpes, dont les roches calcaires roulées sur des dizaines de kilomètres viennent s'accumuler sous forme de galets dans le delta : c'est la "vieille Crau", ou Crau d'Arles. A cette époque, notre ancêtre Homo habilis fait ses premiers pas debout en Afrique...

...le long cheminement des galets

Lors des premières glaciations (-600 000 ans), un nouveau delta se forme à partir du seuil de Lamanon : c'est la "jeune Crau" (Crau du Luquier et Crau de Miramas). Parallèlement, la Durance capte les cours d'eau descendant des Alpes cristallines ; elle dépose alors dans son nouveau delta des roches arrachées au Queyras (verrucano¹), à l'Ubaye (flyschs), au Briançonnais (euphotides bleues² et variolites³)...

Quand la Durance laisse place à la steppe

Au plus fort de la glaciation du Würm, il y a 18 000 ans, l'homme moderne occupe à Marseille la grotte Cosquer délaissée par la mer. Des mouvements tectoniques ouvrent le seuil d'Orgon entre les Alpilles et le Luberon ; la Durance s'y engouffre, et quitte la Crau pour aller se jeter dans le Rhône à hauteur d'Avignon. Alors commence l'assèchement du delta qui a donné la Crau que nous connaissons aujourd'hui.

Sous nos pieds, jusqu'à 40 mètres de galets charriés par la Durance

Les galles de Casa une coprord has converts de Echem. Cas lichem, composés d'une algae et d'un champigann viscane en symbine, mottent des centaines d'unnées à se développes. Ils formant une communaud seix disconfiée mois mul commu.

De la légende à la science

La formation de cette vaste étendue de pierres a toujours fasciné l'Homme, qui a échafaudé toutes sortes d'hypothèses pour l'expliquer.

De fameuses légendes d'abord : Jupiter faisant tomber une pluie des pierres pour venir en aide à Hercule, à court de flèches, dans son combat contre les fils de Neptune (selon Pomponius Mela) ou contre les Ligures (selon Eschyle).

Mais aussi des hypothèses plus rationalistes. En 1551, Pierre Quiqueran de Beaujeu écrit :

"Aristote assure que des tremblements de terre [...] firent surgir d'abord ces cailloux puis que, peu à peu, ils ont roulé et se sont accumulés dans les creux. Posidonius dit qu'à cet endroit un lac se serait pétrifié en pleine tempête et transformé en une multitude de cailloux [...]. Tous les deux ont raison, malgré cela leurs discours ne sont guère vraisemblables. Il faut bien que quelqu'un ait, à un moment, déposé ces cailloux car ils n'ont pu se retrouver tout seuls couchés ainsi, sans que personne ne les ait rassemblés [...]."











Le brachypode rameux 4 est l'herbe la plus commune dans le coussoul. C'est le menu de base des moutons : peu appétant, il a néanmoins l'avantage d'être une espèce pérenne et donc d'être disponible à tout moment. Le brachypode résiste à la sécheresse en protégeant ses tiges souterraines sous les galets où l'humidité est plus importante et les températures plus fraîches. L'asphodèle fistuleux 5 est délaissé par les moutons ; il est donc abondant dans les zones assez fortement pâturées. Il produit des graines très appréciées par le ganga cata, qui les fait tomber au sol en secouant Paradoxalement, ce milieu forgé par des conditions extrêmes est d'une grande fragilité : une fois détruit, il ne se reconstitue pas L'euphorbe petit-cyprès 6 est toxique pour les moutons. Par contre, elle a un ennemi redoutable : la chenille du Sphinx de l'euphorbe 7. Par ses couleurs vives, cette superbe chenille signale à ses éventuels prédateurs qu'elle est également toxique. Le thym vulgaire * dont Pline l'Ancien vantait déjà la qualité pour l'alimentation des troupeaux de la région au let siècle de notre ère. Pour les bergers, "le coussoul est bien tenu quand le thym ne fleurit pas", les plantes étant broutées à mesure qu'elles boutonnent. Lors de la sécheresse de l'été 2003, de nombreux pieds de thym n'ont pu résister à la chaleur prolongée.





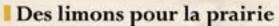


UNEPLAINE EN MUTATION

Après des siècles d'impuissance face à l'aridité de la Crau, l'Homme réussit à imposer sa volonté grâce à l'irrigation. Lentement d'abord... puis trop vite

Eau et verdure en Crau : l'exploit de Craponne

Dans l'esprit des populations et des pouvoirs publics, le coussoul a toujours été un espace hostile et stérile ; c'est un espace à conquérir, à mettre en valeur. En 1559, Adam de Craponne ingénieur du Roi Henri II achève un canal de 62 km entre la Durance et l'Etang de Berre. Ses collaborateurs, les frères Ravel, en dérivent la branche d'Arles quelques années plus tard. Grâce au retour des eaux de la Durance, la vie des paysans de Crau va changer : l'aridité des coussouls n'est plus une fatalité.



La mise en culture des coussouls est facilitée par la richesse en limons des eaux de la Durance : en quelques années d'irrigation gravitaire, les limons déposés recouvrent les galets pour former un sol riche. Ce mode d'irrigation a particulièrement profité aux prairies de Foin de Crau qui couvrent aujourd'hui 12 000 ha. En plus d'un foin de renommée internationale, (qui bénéficie d'une Appellation d'Origine Contrôlée) ces prairies fournissent une abondante pâture aux brebis pendant l'hiver, complément aujourd'hui indispensable du coussoul.

Après la dernière guerre, tout s'emballe

Dans les années 1960, des centaines d'hectares de coussoul sont irrigués par pompage dans la nappe pour le maraîchage. Melons, courgettes et tomates envahissent les pâturages avant de régresser à la fin des années 1970. Puis ce fut l'explosion de l'arboriculture fruitière intensive, qui au prix d'investissements considérables permit l'impensable : cultiver des arbres sur le coussoul. Les vergers couvrent aujourd'hui près de 5 000 ha. Autres causes de régression des coussouls : infrastructures, carrières, complexes militaires et industriels y trouvent aussi de vastes surfaces à conquérir.

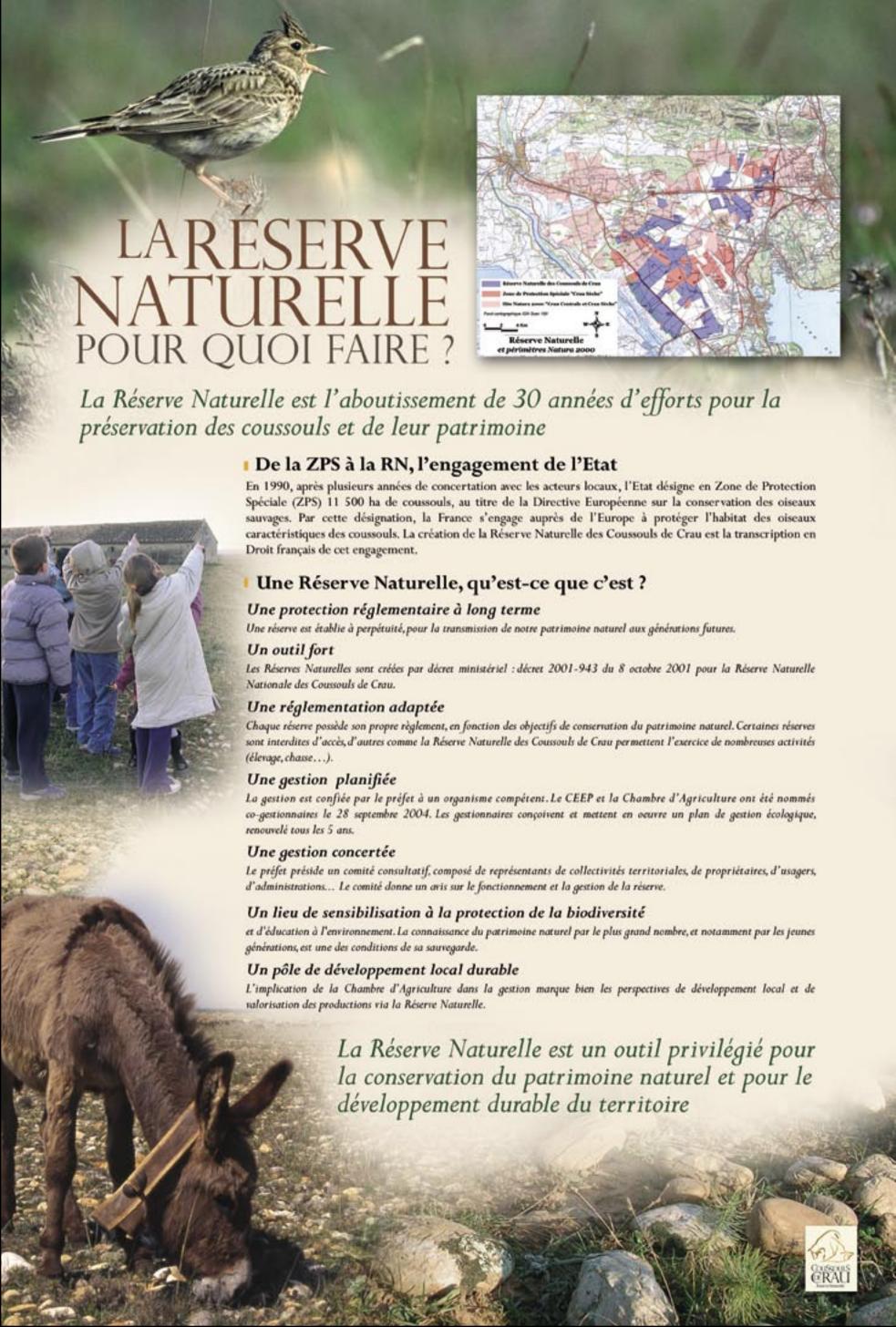
Aujourd'hui, plus de 75% des surfaces de coussouls ont disparu. Il en reste à peine 10 000 hectares

Le coussoul a failli disparaître

En 1866, M. Nadault de Buffon dépose au Département des Ponts et Chaussées des Bouches-du-Rhône un avant-projet visant au "limonage de 20 000 hectares de terres en friche de Crau", et à l'assèchement des marais de Fos. En 1874, le projet est déclaré d'utilité publique, et l'Etat attribue une concession à perpétuité à ce qui deviendra la Compagnie Agricole de la Crau. L'œuvre, qui doit être achevée en 50 à 100 années, se heurte cependant à l'insuffisance des limons duranciens. Pour remédier à ce problème, une convention est signée en 1887 entre le maire de Marseille et la Compagnie pour l'acheminement des ordures de la ville vers la Crau. L'humus produit par décomposition des déchets doit être étendu sur les coussouls pour combler le manque de limons : "avec ce qui eut infecté la ville, on fait de la vigne, de la luzerne, des blés, du fourrage (L.A. Levat, La Nouvelle Revue, 1892)". Ainsi naquirent les Gadoues d'Entressen.

GRAL

Heureusement, La Compagnie Agricole de la Crau n'atteindra jamais son but, et une grande partie des coussouls qu'elle avait acquis sont aujourd'hui intégrés à la Réserve Naturelle.







LACO-GESTION UN PARI POUR L'AVENIR

Ecologistes et agriculteurs ont compris depuis longtemps que l'avenir de la Crau était l'affaire de tous

Déjà 15 ans de travail en commun

C'est au début des années 1990 que le monde agricole et le monde de l'environnement ont conjugué leurs efforts pour préserver les coussouls. Ces actions communes ont permis des avancées notables dans de nombreux domaines.

Les Actions Communautaires pour l'Environnement

ont permis de préserver plus de 3 000 ha de coussoul, et de mieux comprendre les relations entre pastoralisme et patrimoine naturel.

Le programme des "Bergeries du Soleil"

initié par le CEEP a amélioré les conditions de vie et de travail des bergers : des remorques à panneaux solaires ont permis d'électrifier bergeries et cabanons, ainsi que de puiser l'eau à la pompe électrique.

Les mesures agri-environnementales

développées sur les coussouls et les prairies de fauche ont aidé éleveurs et agriculteurs à préserver des pratiques agricoles favorables à l'environnement et à la biodiversité.

Le Document d'Objectifs du site Natura 2000 "Crau Centrale et Crau Sèche",

piloté par le Comité du Foin de Crau, a rassemblé tous les acteurs de la Crau autour d'un projet de développement local durable.

Un projet innovant et ambitieux

Le partenariat entre le CEEP et la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône est une innovation : c'est la première fois qu'une association de protection de la nature et un organisme professionnel agricole s'associent pour gérer ensemble une réserve naturelle. Les co-gestionnaires veulent tirer des bénéfices réciproques de cette collaboration :

- protection des espèces et des habitats
- optimisation de la gestion écologique et pastorale des milieux
- amélioration des conditions de vie et de travail des bergers
- valorisation de l'élevage transhumant de Basse Provence et de ses produits.

Des missions partagées

Le CEEP et la Chambre d'Agriculture assurent ensemble la codirection de la réserve, la gestion des espaces et des espèces, la communication et l'animation du site.

Chaque organisme a également des missions propres correspondant à ses compétences :

Le CEEP est chargé du suivi écologique, de la maintenance des infrastructures d'accueil, et de la police de la nature (gardes assermentés).

La Chambre d'Agriculture est chargée de la gestion, de l'animation, et du suivi des activités pastorales.

Gérer ensemble pour gérer mieux, c'est le défi que veulent relever le CEEP et la Chambre d'Agriculture



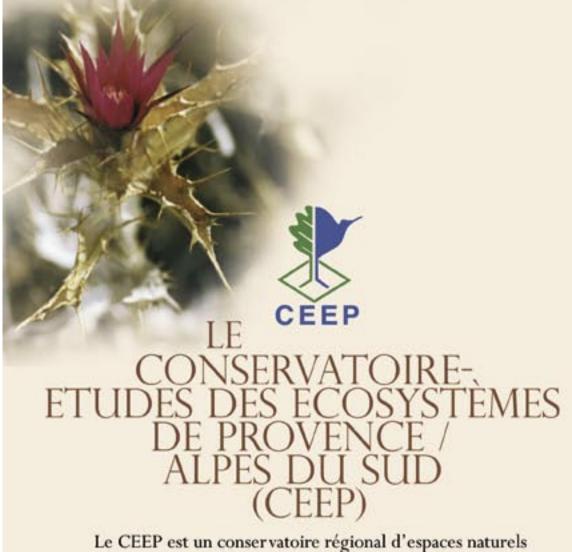
PATRIMOINE NATUREL

ERAL.









Le CEEP est un conservatoire régional d'espaces naturels créé en 1975. Il a pour objectif de préserver le patrimoine naturel, par le biais de quatre outils :

- la maîtrise foncière et d'usage
- la gestion des espaces naturels
- l'information et la sensibilisation
 - la connaissance scientifique.

En 2005, le CEEP gère 14 850 hectares de milieux naturels, répartis sur 61 sites dans les 6 départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

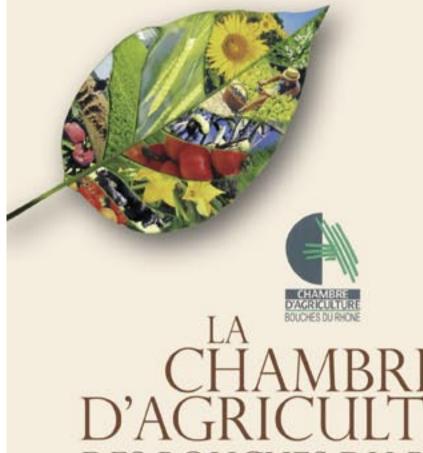
Association Loi de 1901 agréée pour la protection de la nature dans un cadre régional, le CEEP est soutenu par plus de 800 adhérents. Il emploie une équipe de 30 salariés.

En Crau, le CEEP œuvre pour la protection
de la nature depuis bientôt 30 ans :

- il est propriétaire de 463 hectares de coussouls
en Réserve Naturelle

- il gère près de 1000 hectares de coussouls
appartenant au Conservatoire de l'Espace Littoral
et des Rivages Lacustres

- il mène de nombreuses études scientifiques
sur le milieu et les espèces
- il gère depuis 1987 l'Ecomusée
de Saint-Martin de Crau



D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

l'Unité d'action pour la diversité des missions

Assemblée consulaire, la Chambre d'Agriculture a notamment pour mission de : • représenter la diversité de l'agriculture du département ainsi que les différents partenaires du monde rural

- proposer : rôle consultatif auprès des pouvoirs publics
 agir, au travers du bureau et de 8 commissions
- développer le conseil auprès des entreprises agricoles.

Sur le territoire de la Crau, la Chambre d'Agriculture mène depuis longtemps des expertises auprès des élevages (fermes de références, appuis technico-économiques, expérimentations fourragères...).

C'est essentiellement le pôle élevage qui est mobilisé sur la co-gestion de la Réserve Naturelle, en liaison notamment avec le pôle aménagement du territoire.

Les autres institutions traitant de pastoralisme et d'agriculture sont également associées :
Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorales Alpes-Méditerranée, Syndicat du Mérinos d'Arles, association Bovin 13, Maison de la Transhumance,
Comité du foin de Crau,
INRA, Domaine du Merle...

